

Paris, le 3 avril 2022

COMMUNICATION

RELATIVE A LA FIN DE CAMPAGNE POUR LE PREMIER TOUR DE L'ELECTION PRESIDENTIELLE

La campagne électorale officielle en vue du premier tour de l'élection présidentielle prendra fin, en vertu de l'article L. 47 A du code électoral, le vendredi 8 avril 2022 à minuit.

La Commission nationale de contrôle de la campagne électorale en vue de l'élection présidentielle rappelle qu'à compter de cette date toute action de campagne et tout acte de propagande à visée électorale sont interdits sur l'ensemble du territoire de la République.

La Commission demande à tous les candidats de ne plus tenir de réunions publiques, de ne plus faire procéder à aucune distribution de tracts, de ne plus diffuser par voie électronique aucun message ayant un caractère de propagande électorale à compter du vendredi 8 avril à minuit. Elle leur demande de figer le contenu de leurs sites internet à partir de la même heure et de ne plus faire aucune actualisation de ces sites jusqu'à la fermeture des derniers bureaux de vote le dimanche 10 avril à 20 heures. Elle leur demande de désactiver tous les dispositifs d'actualisation automatique de leurs sites internet ainsi que tout dispositif permettant un échange interactif avec les électeurs, que ce soit par téléphone, par internet ou par voie d'échanges électroniques. Cette prohibition vaut également pour toute diffusion de messages sur les comptes des candidats sur les différentes plateformes.

La Commission rappelle également qu'aucune interview des candidats ou de leurs soutiens ne doit être diffusée dans la presse écrite ou audiovisuelle les samedi 9 et dimanche 10 avril 2022 jusqu'à 20h00.

Par ailleurs, aucun sondage, aucun résultat partiel, aucune estimation des résultats ne peut non plus faire l'objet d'une quelconque diffusion le samedi 9 et le dimanche 10 avril avant 20 heures, comme la Commission l'a rappelé dans son avis de ce jour.

Enfin, en Guadeloupe, en Guyane, en Martinique, à Saint-Barthélemy, à Saint-Martin, à Saint-Pierre-et-Miquelon et en Polynésie française où le scrutin est avancé au samedi 9 avril 2022, la campagne menée sur ces parties du territoire national devra prendre fin localement le jeudi 7 avril à minuit.

Contacts presse

Vianney Macke – 01 72 60 59 72 – contact@cnccep.fr

Suivre l'actualité de la CNCCEP sur Twitter : [@cnccep](https://twitter.com/cnccep)